

# 1 AU 8 DÉCEMBRE 2022

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE LA VILLE DE PARIS



COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

**DJS**

### Je vote la CGT

**POUR DES REPRÉSENTANT-ES QUI CONTINUERONT À INTERVENIR POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL**

**et sur les questions qui nous concernent toutes et tous et plus particulièrement sur**

- 35 minutes de préparation physique pour les ATIS. Affectation sur un établissement et pas sur toute une circonscription. Prime de 75 Euros pour les ATIS en bassin école comme ceux des piscines ;
- 2 h de préparation pédagogique pour les EAPS des deux spécialités. 9h de temps administratif pour les chefs de bassin avec l'augmentation des effectifs EAPS qui en découle. Passage de tous les RTAS et chefs de bassin en chefs d'exploitation ;
- 2 jours de télétravail pour les encadrants de proximité qui le demandent. Déroulement de carrière et régime indemnitaire des CAPSAS identiques à ceux des Attachés ;
- Création d'une sujétion de niveau 1 pour travail sur écran des administratifs afin de diminuer le temps de travail de 30 minutes par semaine ;
- Tickets restaurants ou prime panier pour les agents qui n'ont pas accès aux restaurants administratifs. Accès à des formations hors catalogue Drh pour des formations spécifiques et qualifiantes. Possibilité d'un planning sur 4 jours pour ceux ou celles qui le souhaitent ;
- Participation des différents corps de métiers (ATIS, EAPS, TSO, AM, CAPSA, Administratifs) aux fonctions de jury et d'examineurs des concours et examens professionnelles des personnels de la DJS.

# AU CST

*Voter CGT. c'est renforcer*  
**LA CGT AU NIVEAU NATIONAL, POUR OBTENIR**

- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique ;
- L'augmentation immédiate d'au moins 10% des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 2000 euros brut, l'indexation du salaire sur l'inflation ;
- L'instauration du temps de travail à 32h00 maximum ;
- La création d'emplois statutaires, titularisations des précaires ;
- La retraite à 60 ans maximum (50 ans régime insalubre et 55 ans catégorie active) avec une pension d'au moins 75 % du traitement/salaire brut des 6 derniers mois ;
- L'application de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- L'intégration des primes dans le traitement indiciaire ;
- Le doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière ;
- 10% du temps de travail consacrés à la formation professionnelle.
- L'augmentation du financement de la formation ;
- L'arrêt des privatisations et remunicipalisation ;
- Le rétablissement des congés bonifiés à 65 jours avec la prime de vie chère.



**Du 1er au 8 décembre 2022,**  
**CHAQUE VOIX COMPTE !**

[cgtvilledeparis.fr](http://cgtvilledeparis.fr)

# VOTER EST UN DROIT ET UNE NÉCESSITÉ

- Le nettoyage des gaines de ventilation dans tous les établissements de la DJS. Et mise à disposition aux membres CHSCT des dossiers de contrôle obligatoire réglementaire chaque année. 100% d'air neuf permettent d'arrêter tout recyclage dans les piscines. Priorisation des bains douches dans le plan quinquennal de mise aux normes de ventilation ;
- Obligation de remettre une fiche de mission pour les déplacements sur un déplacement en vie d'un remplacement avec la prise de connaissance des éléments de sécurité nécessaires aux missions ;
- La suspension immédiate de l'installation de déchlorinateurs dans les piscines parisiennes ;
- Sujétion de niveau 1 pour les ATPF et les EAPS terrestres ;
- 35 minutes de PPG pour le corps des EAPS ;
- Participation à l'échelle parisienne des ATIS et EAPS aux Paris baignades avec une indemnité de 150 Euros/semaine égale pour tous (avant 75 euros ATIS et 150 euros EAPS) ;
- Remise automatique d'une fiche de suivi d'exposition à tous les agents ayant été exposés à des substances dangereuses lors de leur départ de la Ville de Paris.
- Initiation d'un travail de fond pour la mise en place de dotations vestimentaires adapté aux contraintes métiers

## Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022, je vote pour la **liste CGT** au CST DJS

FELIX Mario AT  
YOUSEE-AISSA Hakim EAPS  
IBRAHIMA Saïd AT  
CHALLAL Voussad EAPS  
BELAINE Rachid EAPS  
BESROUR Mohamed CAPSA  
BURTIN Romain AT  
AMARILLA Olivier EAPS  
FAIK Linda EAPS  
GUILLET Renaud EAPS  
DEMAY Jean-Luc AT  
DALBERGUE Annabelle AT  
MALKI Hichame AT  
AYGALENG Romain EAPS  
IDBAIH Saïd AT  
MORIN Éric AT

DUFAYET Véronique EAPS  
DIALLO Moktar AT  
LESSUEUR Guenaelle Maria Pers. Maît.  
BAILLEUX Jérôme AT  
BOUSSAADOUNE Béchir CAPSA  
BANNIS Luc AT  
ARIE Jules EAPS  
VIOLAS Vincent AT  
BEN AYED Yamina EAPS  
MONROSE Xavier AT  
BOURGEOIS Didier AT  
DECAMP Jean-Christophe EAPS  
KOTE Ibrahima AT  
MERLE Pierre EAPS  
VALDIVIA José AT  
GEFFLOT Lionel CAPSA

DE ALMEIDA Maria Alice AT  
ALAND Albert CAPSA  
BROSSARD Patrick Pers. Maît.  
BRIEN Lara EAPS  
LEMOINE-MARQUET Christel EAPS  
BOUGUEREAU Emmanuel EAPS  
GONZALEZ Aurélien EAPS  
WALTER Hugues EAPS  
LAFINE Wilfred AT  
LERMECHAIN-REIX Valérie EAPS  
BOUKICHOU Farid EAPS  
HURTIS Véronique AT  
PIERRE Pascal AT  
MAHMOUD ABDELAZIZ Ahmed EAPS  
SOILIHU Bacar AT  
SCHWACHTGEN Eddie CAPSA



**Vote électronique | 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022**

**POUR FAIRE BOUGER LES CHOSES**

## COMMENT VOTER ?

Sur votre ordinateur | tablette | téléphone. Connectez-vous au site <https://paris.neovote.com> Saisissez votre identifiant personnel, votre numéro soi et votre mot de passe. Munissez-vous de votre fiche de paie.



Cliquez sur le bouton «Voter». Votez pour chaque scrutin en cliquant sur le bouton « A exprimer » correspondant. Cliquez sur le bulletin de vote CGT en respectant les règles de sélection indiquées sur la page de vote. Une fois votre vote CGT effectué, appuyez sur « Suite » en bas à droite de l'écran.



Effectuez vos autres votes CGT en cliquant sur le bouton « Votes suivants » ou sur le menu « Voter ». Vérifiez que vos votes ont été enregistrés et validez votre choix.

